

NEAUPHILATELIE



N° 28 - Septembre 2009



Journal du Club Philatélique de Neauphle le Château

Les Nouvelles du Club

Bourse aux Collections du 1^{er} Février 2009

Avec les Graveurs Yves Beaujard et André Lavergne,
la fine équipe de la logiste du Club,
les hôtesse de la Poste, les exposants et visiteurs.



Editorial

C'est la rentrée aussi pour notre club avec le forum des associations le 5 septembre à la Maison du Jeu de Paume et le 13 aura lieu notre première réunion au Centre Associatif Sainte Apolline de 9h à 12h.

Parlons un peu des résultats des États Généraux de la Philatélie « dirigés » par La Poste. Rien n'est ressorti de concret (voir pages 6 & 7) et quelle mascarade, l'apposition de la lettre grecque « phi » ϕ qui figurera sur les timbres à vocation philatélique et comme nous sommes complètement sèches cette distinction nous indiquera les timbres à collectionner !! merci, Madame F. Eslinger, directrice de Philaposte qui se fout complètement des Philatélistes, l'objectif c'est de vendre n'importe quoi pour faire du chiffre et d'augmenter les émissions. Pour en rajouter l'apparition des timbres personnalisés vendus par Phil@poste : Johnny Hallyday, Claude Nougaro, la Tour Eiffel, des séries « La France comme j'aime » au prix de 169 € à ce prix là il faut l'aimer !!.

On peut également constater le peu de réaction de la Fédération Française des Associations Philatéliques et de la Presse philatélique qui bien sûr nous incite à promouvoir la Philatélie surtout auprès des jeunes, mais que font ils ?, rien à part se décerner des satisfecits après chaque manifestation organisée par leurs soins.

Le Président Nicolas Sarkozy initiateur des États Généraux pourrait demander à La Poste de revoir sa copie et que celle-ci prenne enfin en compte l'avis des « PHILATÉLISTES » et non de la F.F.A.P. qui n'est plus représentative depuis longtemps de l'opinion des Philatélistes.

Pour nous toujours les mêmes objectifs celui de nous faire mieux connaître afin d'attirer de nouveaux adhérents jeunes, actifs et retraités, et notre soutien à l'association « Art du Timbre Gravé » depuis sa création. Je compte sur tous les membres du club pour m'aider dans cette action et gardez toujours votre enthousiasme pour la philatélie.

J.F. GUERRET

L'Agenda du Club

Réunions le dimanche de 9h à 12h.

Centre Associatif Sainte Apolline
53, avenue de la République

- 13 et 27 septembre
- 8 et 22 novembre
- 10 et 24 janvier
- 11 et 25 octobre
- 6 et 20 décembre
- 14 et 28 février

Bourse aux Collections 7 février 2010

L'EMPEREUR et L'AFRIQUE



et dès ce moment les timbres africains apparaissent.

Il rentre en France en triomphateur, commande l'armée d'Angleterre, Mais nous le retrouvons en Egypte avec les « pestiférés de Jaffa ».



C'est le coup d'Etat du 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799) avec, le lendemain, le discours de Bonaparte au Conseil des Cinq Cents.

Il devient Consul et même le 1^{er} par ordre alphabétique avec Sieyès et Ducos.



R'appelons Marengo demie victoire, le 14 Juin 1800.

A nouveau de retour, auréolé de gloire, il crée la Légion d'Honneur en 1802.



Napoléon est né à Ajaccio le 15 août 1769 ; sur son enfance les timbres n'apportent pas de documents, pas plus que la révolution, ni même le siège de Toulon ou son mariage avec Joséphine. Mais nommé commandant de l'armée d'Italie le 2 mars 1776 il sort de l'ombre



Le pont d'Arcole 1796

Pour rester dans l'Histoire Napoléon rentre en France, Installation du Conseil d'Etat.



La guerre reprend avec l'Angleterre et l'Allemagne du Sud ; il passe le col du grand Saint Bernard les 14 et 15 Mai 1800



L'Empire apparaîtra avec le Sacre de Napoléon le 2 décembre 1804 à Notre-Dame précédé la veille par un indispensable mariage religieux.



Rivoli 1797



Rare à cette époque nous voyons Napoléon entouré de ses neveux et nièces au château de Saint-Cloud.



La guerre reprend. La France et ses nouvelles frontières issues de la révolution contre les différents pays d'Europe.

Austerlitz 2 décembre 1805.



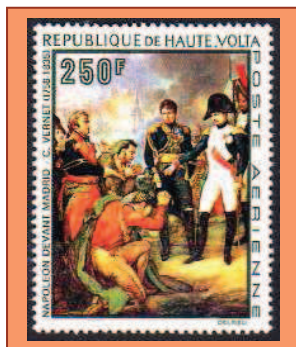
Iéna 14 octobre 1806.



Friedland 14 juillet 1807.



L'affaire désastreuse d'Espagne, Madrid 1808.



Wagram 6 juillet 1809.



Parenthèse dans les combats, Joséphine ne pouvant lui donner d'héritier, il obtient le divorce et épouse l'archiduchesse Marie-Louise.



Arrive la campagne de Russie pour laquelle nous n'avons pas de timbre.

Enfin, c'est la campagne de France 1814.



Il se résigne à abdiquer le 6 avril 1814, le 20 ce sont les adieux de Fontainebleau.



Le départ pour l'île d'Elbe sur un timbre de Guinée Equatoriale et c'est ce seul pays Africain qui mentionne sa mort le 5 mai 1821.



Si l'Histoire s'arrête là, signalons une série de Guinée Equatoriale, consacrée aux uniformes de la Grande Armée le souvenir de l'épopée continue.



Daniel GUINGAND ●

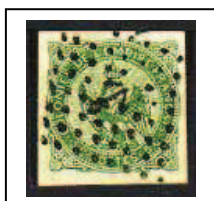
Les Alphée Dubois

Pour cette rubrique, Chers Amis collectionneurs, nous parlerons de cette série qui allait enfin montrer des timbres dentelés dans nos colonies à l'instar des autres grands pays qui en avaient déjà l'utilisation. Pendant longtemps et jusqu'en 1881 on se servait de timbres de France non dentelés dans notre empire colonial.

En voici la description sommaire :

De 1859 à 1865

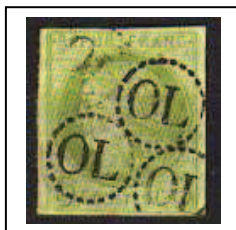
1° les timbres au type « Aigle impérial » sont en fait une exception car ils ne servaient qu'aux colonies.



2° après nous voyons les timbres au type « Napoléon III »



3° ensuite les différents types de Cérès dont certains ne sont pas faciles à différencier de leurs homologues de France.



4° et pour finir les « Sage » et leurs si belles couleurs.



Donc le problème fut résolu en 1881 avec la parution de cette nouvelle série de 14 valeurs au type « Alphée Dubois ».





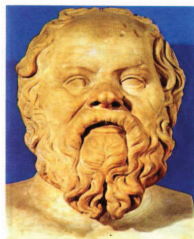
Voici les principales colonies où les « Alphées Dubois » ont été utilisés avec diverses surcharges :

- ANAM et TONKIN
- COCHINCHINE
- GABON
- MADAGASCAR
- MARTINIQUE

- NOSSI-BE
- REUNION
- ST PIERRE & MIQUELON
- SENEGAL

Les timbres au type « Alphée Dubois » sont tous rares en multiple, bande, bloc, etc...Il est facile de se procurer les quatorze valeurs en neuf avec charnière. Il vous faudra plus de patience et de recherche pour les trouver avec de belles oblitérations et bon centrage. Cette série reste malgré tout très abordable.

J.P. Légise



La CHRONIQUE de SOCRATE du C.P.N.C.

LE SERMON DE SOCRATE

Une conviction certainement plus qu'un sermon, car il y a longtemps (fin 2000) j'ai stoppé net tous mes abonnements philatéliques. Et ils étaient nombreux, croyez-moi.

Oui, moi Socrate, je me suis fait à l'idée de ne plus jamais acheter toutes ces nouvelles parutions, si l'on peut encore parler de parutions. Il suffit de s'attarder un peu sur le n'importe quoi des sujets actuels : lave-linge, cassoulet, camembert et autres tablettes de chocolat pour en manifester la plus totale désapprobation.

C'est pour moi la fin du timbre et l'hallali a sonné quand je vois ces pseudo-figurines dont il faut d'abord acheter le support à la poste et en concevoir soi-même le sujet et la matière devant son écran d'ordinateur. C'est donc la mort programmée de notre cher petit bout de papier. Il sera impossible de tout collectionnerOuf, refermons la parenthèse.

Parlons plutôt de la crise économique mondiale qui n'épargne personne et surtout pas le négoce philatélique. La Maison « Achat Collections » vient d'en faire les frais et a dû cesser son activité le 30 juin 2009, mais connaissant Monsieur Xavier Martinaud, je suis sûr qu'il va rebondir d'une autre manière. Malgré toutes ces réflexions peu réjouissantes et ces nouvelles pessimistes il ne faut pas, Chers Amis collectionneurs, se laisser aller à la déprime et nous devons repartir pour une nouvelle année philatélique.

Je vous conseille de lire la chronique de mon homologue Socrate de *Timbres magazine* de septembre 2009, **Les « Philous » de Phil@poste** (à votre disposition à notre prochaine réunion).

Notre cher Club, le CPNC, mettra tout en œuvre pour vous satisfaire. Les vacances ont été, je l'espère, profitables pour tout le monde et donc à vos pinces, loupes et autres carnets de circulations.

Amitiés à tous, SOCRATE.

CHARTRE DE LA PHILATÉLIE 2009

Principes, valeurs et engagements des acteurs du monde de la philatélie et des passionnés du timbre.

Charte Tripartite co-signée par La Poste, La Fédération Française des Associations Philatéliques (FFAP), La Chambre Syndicale des Négociants et Experts en Philatélie (CNEP).

PRÉAMBULE

La Charte de la philatélie est signée par la Fédération Française des Associations Philatéliques (FFAP), la Chambre Syndicale des Négociants et Experts en Philatélie (CNEP) et La Poste. Ces trois signataires sont réunis au sein de l'Association pour le Développement de la Philatélie (l'ADPhile) dont ils sont membres statutaires.

Le conseil d'administration de l'ADPhile est garant de l'application et du respect de la présente Charte. Acte fondateur, elle rappelle les valeurs communes et les engagements de ses signataires pour établir entre eux une confiance profonde et durable, une collaboration constructive.

Cette volonté d'union veut porter une image forte de la philatélie en France et vis-à-vis des instances internationales. Elle fait suite au colloque des états généraux de la philatélie du 2 avril 2008. Elle rappelle solennellement la volonté des signataires de faire vivre la tradition pour répondre aux attentes des passionnés du timbre et accompagner la nécessaire adaptation de cette passion à la culture du XXIème siècle.

La Charte de la philatélie, outil de dynamisation du secteur, doit à la fois encourager l'essor de la philatélie auprès du plus grand nombre, particulièrement de la jeunesse, développer l'utilisation du timbre comme média, et favoriser une dynamique commerciale vitale pour le devenir de ce loisir. Face à l'ouverture du marché postal, elle veut réunir les acteurs de la philatélie pour faire entendre leur voix.

1. LA DÉFINITION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PHILATÉLIE

La philatélie est l'étude et la collection des timbres-poste et des documents postaux. (*)

Le dernier Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), dans sa résolution C36/2008 concernant le développement de la philatélie, note que :

« L'appui, l'engagement et l'excellente coopération entre les partenaires du secteur philatélique sont essentiels au développement de la philatélie. »

2. LA DÉFINITION DU TIMBRE

Le timbre-poste est un attribut de souveraineté et constitue une preuve du paiement de l'affranchissement correspondant à sa valeur intrinsèque, lorsqu'il est apposé sur un envoi postal conformément aux Actes de l'Union (Article 8-2.2 de la Convention de l'UPU). En ce sens, il est d'abord un objet utile : il s'inscrit dans l'activité économique, il est le « carburant » de la lettre. Mais il est aussi, partout et toujours, empreint d'histoire et de culture, porteur de sens politique, créatif. Il est à l'image des sociétés qu'il représente. On ne s'étonnera donc pas que le timbre soit un objet de collection.

Parmi ses attributs les plus caractéristiques, on retient :

- sa valeur d'affranchissement (valeur faciale ou valeur d'usage)
- son visuel
- son thème
- sa forme
- sa technique d'impression
- sa dentelure
- son mode d'adhérence (gommé, autocollant)
- sa date d'émission
- son tirage
- sa durée de diffusion par La Poste

Il existe aujourd'hui quatre familles de timbres.

LE TIMBRE D'USAGE COURANT- LA MARIANNE

Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est un timbre très apprécié des collectionneurs. Il est choisi par le Président de la République à chaque nouveau mandat et sa sortie est toujours un événement.

LE TIMBRE COMMÉMORATIF

Le programme philatélique annuel, fixé par Arrêté ministériel, après avis de la Commission des Programmes Philatéliques, dresse la liste de ces timbres. Ces timbres officiels rendent un hommage de la nation aux personnalités françaises ou étrangères, commémorent les grands événements et célèbrent le patrimoine.

Le timbre commémoratif constitue le cœur, l'essence même de la philatélie. C'est le timbre d'Etat. Il est le plus souvent gommé, dentelé et, dans tous les cas, il affiche une valeur faciale. Son tirage, ses dates de mise en vente et de retrait sont annoncés et garantis par La Poste. Privilégiant la taille douce, il peut cependant faire appel à d'autres techniques de création et d'impression, afin d'explorer de nouvelles pistes esthétiques en intégrant certaines innovations technologiques.

Les timbres officiels s'inscrivent dans le respect de la tradition et correspondent aux critères de qualité, de création et de fabrication attendus par les collectionneurs. À la demande en particulier de l'institution qu'il représente, un timbre commémoratif est susceptible d'être également édité en variante autocollante.

LE TIMBRE D'ÉCRITURE

La Poste doit aussi faire circuler du beau timbre à la demande d'un large public. Pour cela elle met en vente auprès du grand public des timbres d'écriture. Ces timbres, le plus souvent sous forme de carnets de timbres autocollants avec indication d'usage en lieu et place de la valeur faciale, ont un tirage important. Ils ne figurent pas nommément dans l'arrêté du programme philatélique. Véritable laboratoire technologique, ces timbres autorisent des expérimentations en termes de techniques d'impression, de formats, de lignes créatives, de thématiques.

LE TIMBRE PERSONNALISÉ

C'est désormais la possibilité pour chacun de créer son propre timbre ayant valeur d'affranchissement. Ces timbres, hors programme philatélique, contribuent à la modernisation de la philatélie et correspondent aux nouveaux usages. Ces timbres sont entièrement personnalisés avec un visuel au choix du client. Le timbre à personnaliser correspond à une démarche personnelle et n'appartient qu'à celui qui le fait : c'est son créateur et propriétaire qui décide du visuel, du tirage et de la diffusion, en respectant les règles édictées par La Poste. Dans ce cadre, La Poste peut elle aussi créer ses propres timbres personnalisés.

3. LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES DES SIGNATAIRES

■ La Poste s'engage à :

- garantir la disponibilité, au travers d'au moins un de ses canaux de vente, de tous les timbres d'usage courant, des timbres commémoratifs, des timbres d'écriture, et des timbres personnalisés initiés par clic ;
- pour les timbres commémoratifs, annoncer et garantir les dates de mise en vente et de retrait, ainsi que les tirages ;
- animer la philatélie et conforter sa place dans les bureaux de poste ;
- multiplier et soutenir les actions et événements locaux en support de la philatélie ;
- stimuler la philatélie jeunesse ;
- concevoir et financer des campagnes de communication en faveur du timbre ;
- favoriser les relations entre La Poste locale, les associations philatéliques sur le terrain et les négociants locaux ;
- informer les signataires sur sa politique philatélique ;
- informer les médias, notamment la presse spécialisée, de l'actualité philatélique ;
- nommer à la Commission Philatélique des membres renouvelables, de différents horizons culturels, qui apporteront une ouverture dans le respect de la tradition.

■ La Fédération Française des Associations Philatéliques (FFAP) s'engage à :

- animer et coordonner l'activité des associations de collectionneurs sur le territoire ;
- se faire le porte-parole de ses adhérents auprès des signataires et le porte-parole des signataires auprès de ses adhérents, dans un esprit constructif et collaboratif ;
- organiser la Fête du Timbre annuellement avec ses associations ;
- informer les autres signataires de la Charte des orientations de sa politique ;
- poursuivre une réflexion sur la compétition et les expositions philatéliques de demain ;
- créer et organiser des événements en support de la philatélie ;
- animer « La Compagnie des Guides de la Philatélie » pour les expositions philatéliques : nomination, formation et encadrement ;
- transmettre l'information auprès des philatélistes quant aux différentes familles de timbres et aux différentes approches de la collection ;
- représenter la philatélie et les signataires de la Charte au sein de la Fédération Européenne (FEPA) et de la Fédération Internationale (FIP).

■ La Chambre Syndicale des Négociants et Experts en Philatélie (CNEP) s'engage à :

- faire connaître et faire respecter par ses adhérents les engagements de sa charte déontologique : « Règles et usages de la profession de négociant en timbres-poste » ;
- mener un groupe de réflexion sur la situation de la profession et son évolution, compte tenu du fait que les membres de la CNEP assurent le service après-vente de La Poste auprès des collectionneurs, en stockant et rachetant les timbres passés, en les cataloguant aussi bien dans leur nature intrinsèque que dans leur usage et en mettant à disposition des collectionneurs le matériel pour les classer ;
- se faire le porte-parole de ses adhérents auprès des signataires et le porte-parole des signataires auprès de ses adhérents, dans un esprit constructif et partenarial ;
- assurer la nécessaire pédagogie auprès des philatélistes quant aux différentes familles de timbres et aux différentes approches de la collection ;
- créer et organiser des événements en support de la philatélie ;
- défendre, en concertation avec les signataires, les intérêts du développement de la philatélie auprès des instances internationales (UPU, IFSDA, FIP, AMDP, ASCAT et INTERGRAF).

■ Les parties s'engagent de manière réciproque à :

- diffuser la présente Charte dans leurs réseaux et en faire respecter les termes ;
- animer de concert leurs réseaux pour coordonner leurs actions (les associations pour la FFAP, les professionnels pour la CNEP, et son maillage territorial pour La Poste) ;
- siéger et participer aux instances de la philatélie dont ils sont membres ès-qualité (notamment la Commission Philatélique et L'ADPhile), afin de contribuer à la défense et à la modernisation de la philatélie ;
- représenter ensemble, et de façon concertée, les intérêts et les valeurs de la philatélie nationale dans les instances mondiales.

(*) Définition du dictionnaire philatélique et postal.

Cartes postales de Neauphle le Château



Neauphle-le-Château (S. et O.) — La Rue St-Martin et la Place Mancest
Collection de Neauphle-le-Château



Neauphle-le-Château — Rue Saint-Nicolas à coté d'oiseaux



La rue St-Nicolas, Neauphle-le-Château
NEAUPHLE-LE-CHATEAU (S.-et-O.) — Rues St-Nicolas et d'Orbecq



VILLIERS-NEAUPHLE — Avenue de Castron — Au Rendez Vous des Chasseurs



Retrouvez toute l'actualité du Club sur : <http://neauphilatelie.free.fr>

NEAUPHILATELIE est une publication du
Club Philatélique de Neauphle le Château

Rédacteurs : Jean-François Guerret,
Jean-Paul Léglière, Daniel Guingand,
Grégory Courpron.

Conception : Club Philatélique
de Neauphle le Château.

Réalisation : Repro-seti - 92800 Puteaux

C.P.N.C. : 15 avenue de la République
78640 Neauphle le Château
<http://neauphilatelie.free.fr>

ArPhi

**Fournitures pour
Collectionneurs**

58, rue de Jouy
78220 VIROFLAY
☎ : 01 30 24 21 62

Alexis GERBER
PHILATELIE

COLONIES – FRANCE – DOM-
TOM

17, RUE DU CORNET
78410 Saint-Lubin de la Hève